

Pôle de vigilance républicaine, le Cercle Républicain Edgar Quinet Aristide Briand appelle l'opinion publique à ne pas se laisser confisquer sa liberté de choisir lors de l'élection présidentielle de 2012.

En effet, la formidable propagande autour de la crainte d'un retour d'un « 21 avril à l'endroit ou à l'envers » met le Front National au centre du débat. Cette manœuvre occulte la réflexion démocratique sur les programmes politiques et sociaux des candidats dont finalement le seul rôle serait de faire barrage à cette mouvance d'extrême droite.

C'est pourquoi le Cercle Républicain Edgar Quinet Aristide Briand appelle l'opinion publique à soutenir le candidat le plus déterminé à restaurer le socle républicain indivisible, laïc, social et démocratique qui fonde historiquement notre vivre ensemble.

- La République est **indivisible** et rejette donc toute forme de

communautarisme octroyant à des segments ethno-religieux de la collectivité nationale des différences en droits exorbitantes du droit commun d'égalité des citoyens entre eux.

- Elle est **laïque** donc contre toute "adaptation" de la loi de 1905 de séparation de l'église et de l'Etat à de nouvelles données d'asservissement des fonds publics à des réalisations confessionnelles. Concernant les

lieux de prières, les établissements de cultes appartenant à la collectivité nationale sont suffisamment nombreux (églises catholiques notamment) pour être mis à la disposition des fidèles de toutes confessions.

- Elle est **sociale** donc non fondée à gérer les intérêts de l'actionnariat international ni idéologiquement chargée d'établir

les conditions d'une concurrence juste et parfaite entre les hommes. Elle doit par contre assurer la dignité sociale et économique de ses citoyens par l'intermédiaire notamment de services publics restaurés dans les domaines de l'école, la santé, l'énergie, les transports et l'eau et revivifier la sécurité sociale héritée du Conseil National de la Résistance.

- Elle est **démocratique** de par le peuple souverain et le bien commun qu'elle place au centre de la vie politique c'est à dire de la gestion de la cité. Les institutions de la 5ème République étant celles d'une monarchie électorale, elles doivent retrouver le chemin de la démocratie parlementaire.

Une assemblée constituante devrait se voir chargée d'en

définir institutionnellement le
fond et la forme de l'exercice.